



Les salariés et leurs représentants structurent, étape par étape, leur stratégie dans la bataille avec Unilever.

Fralib. Le comité d'établissement adopte le principe d'une expertise fiscale concernant Unilever France.

Les finances d'Unilever à la loupe d'experts

■ Pour faire suite au comité de groupe France Unilever, les membres du Comité d'Établissement de l'usine Fralib à Gémenos ont tenu une réunion extraordinaire hier dans la matinée. Réunion au cours de laquelle a été adoptée, à l'unanimité, la résolution appelant au lancement d'une expertise sur les finances du groupe.

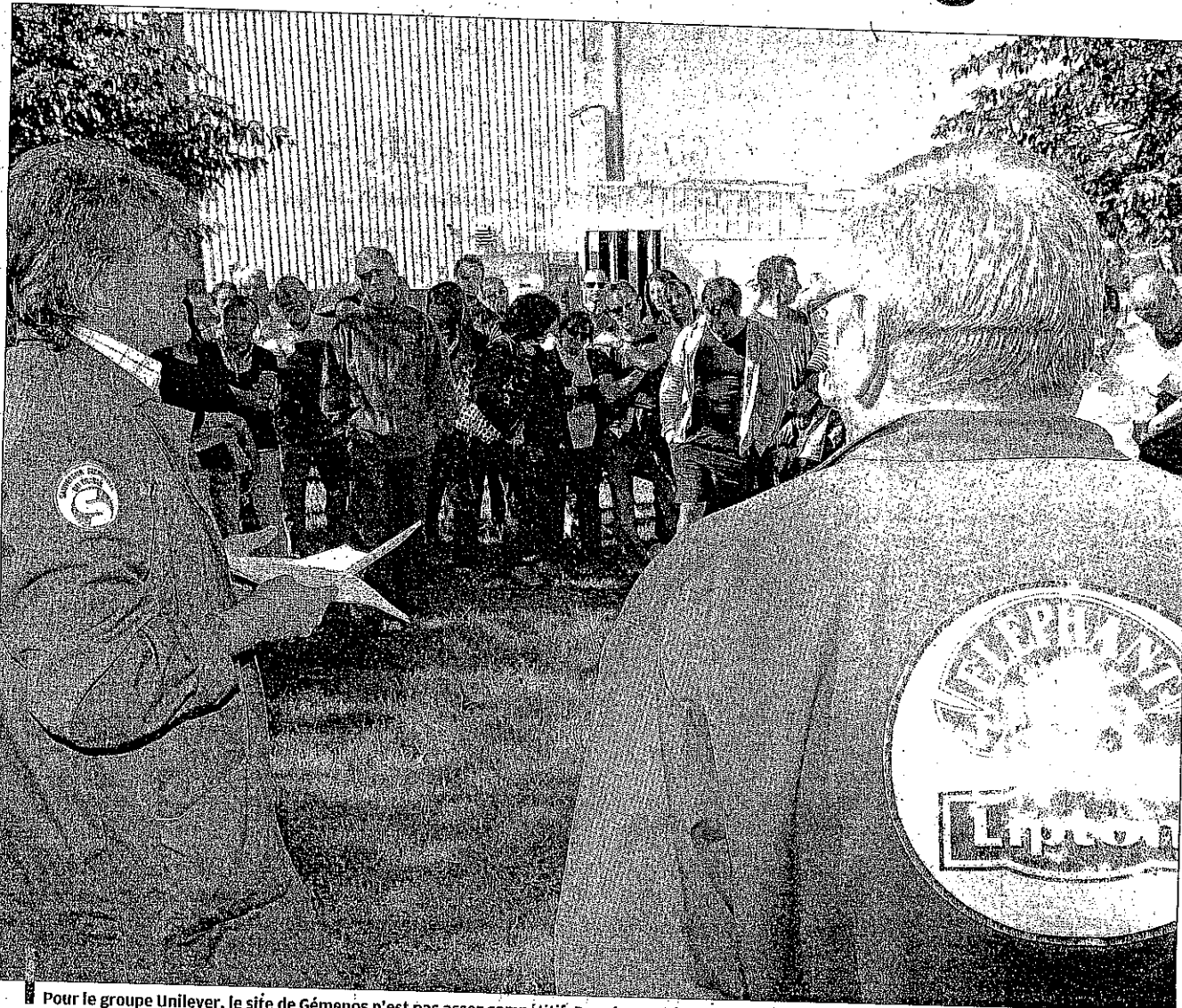
« L'objet de cette résolution est de nommer un cabinet, en l'occurrence le cabinet Projexa, basé sur Paris, pour lui demander de s'entourer d'experts en fiscalité afin de vérifier la régularité et la légalité des mécanismes de flux financiers entre les sociétés françaises du groupe Unilever et la société suisse

USCC », explique Gérard Cazorla, secrétaire CGT du CE. « En clair le cabinet va être chargé de fouiller et d'éplucher les failles fiscales d'Unilever France, qui reçoit des subsides de l'Etat français, pour mettre le point sur certaines pratiques s'apparentant à de l'évasion fiscale », ajoute le représentant syndical.

Les comités d'établissements des autres entreprises du groupe Unilever France sont appelés à adopter la même démarche et à organiser des réunions extraordinaires dans les jours à venir pour mettre au vote la même motion. « Une démarche qui va nous permettre de mutualiser le coût », précise Gérard Cazorla.

Cette action est une première étape dans la structuration de la stratégie commune et de la bataille que s'apprentent à mener les salariés de l'usine et leurs représentants syndicaux. Sur le site, le calme et la sérénité règnent encore chez la plupart des salariés « mais, avertissent certains, la patience a des limites » et se demandant « qu'est ce qu'on attend encore pour mettre le feu à tout ». Une tension encore contenue, mais il est clair que, selon l'évolution de la situation et des annonces qui pourraient faire les dirigeants du groupe ou de l'usine, celle-ci pourrait monter d'un cran.

Fralib : l'impossible dialogue



Pour le groupe Unilever, le site de Gémenos n'est pas assez compétitif. Pour les représentants du personnel, l'activité doit perdurer. / PHOTO E.C. P. 5

GÉMENOS

"Fralib va fermer" maintient le directeur

Angel Llovera, le directeur de l'usine, mis en place par le groupe Unilever en 2007, ne laisse aucun doute : "On n'a jamais vu une société annoncer une fermeture et finalement ne pas le faire." Les syndicalistes CGT, eux, n'acceptent pas cette option, au point d'en faire un slogan : "Cela fait 118 ans que le thé Eléphant est en Provence, ce n'est pas maintenant qu'il va partir." Certains salariés, non syndiqués, partagent ce point de vue, et ne croient pas à la fermeture.

PAYS D'AUBAGNE

Mercredi 6 Octobre 2010
www.laprovence.com

5

Fralib : deux logiques s'affrontent

Pour la direction, la seule option est de fermer le site. Pour les syndicats, 182 emplois peuvent perdurer à Gémenos

Une semaine après l'annonce de la fermeture de l'usine de Gémenos par le groupe Unilever, où en est le dialogue entre direction et représentants du personnel ?

UNE FERMETURE INELUCTABLE ?

Angel Llovera, le directeur de l'usine, mis en place par le groupe Unilever en 2007, ne laisse aucun doute à ce sujet : "on n'a jamais vu une société annoncer une fermeture et finalement ne pas le faire." Les syndicalistes CGT, eux, n'acceptent pas cette option, au point d'en faire un slogan : "cela fait 118 ans que le thé Eléphant est en Provence, ce n'est pas maintenant qu'il va partir." Certains salariés, non syndiqués, partagent ce point de vue, et ne croient pas à la fermeture.

c'est-à-dire jusqu'au 6 janvier."

POURQUOI AUJOURD'HUI ?

"Cette décision aurait pu être prise il y a 5 ans", indique Angel Llovera qui se souvient, à son arrivée, début 2008, avoir "expliqué qu'on représentait 27% des coûts pour seulement 5,1% des volumes de production européens." Aux yeux du directeur, il était cependant déjà trop tard pour rendre cette unité plus "compétitive".

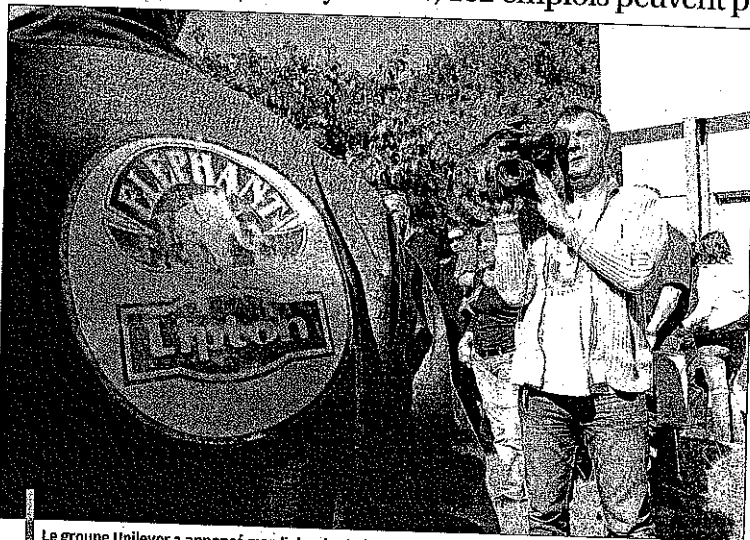
Une version que réfutent totalement les représentants du personnel. Pour Olivier Leberquier, délégué CGT, "ils parlent de volume de production, parce qu'ici on a 1,6g de thé par sachet, et l'on compare avec des usines où "Tenssachage" est à 30, 50g. Ce n'est pas comparable; nous préférons parler en nombre de sachets produits. Ici nous avons fabriqué jusqu'à 2 milliards 100 millions de sachets."

POURQUOI UNE ANNONCE AUSSI BRUTALE ?

Les représentants du personnel indiquent avoir été surpris de l'annonce faite le 28 septembre. Et les salariés aussi. "On s'attendait à un plan social, mais pas à la fermeture". Angel Llovera de son côté, indique qu'il ne pouvait faire autrement que d'apprendre au personnel, du jour au lendemain, ce qui l'attendait. "Nous avions des contraintes d'annonce, par rapport au droit du travail, nous devions faire comme si la vie continuait. D'ailleurs, nous sommes toujours obligés de parler de "projet" jusqu'à ce que le comité d'entreprise soit consulté sur la question de la fermeture,

POURQUOI CETTE USINE ET PAS UNE AUTRE ?

"Les marchés approvisionnés par cette unité de production, France, Pays Nordiques et Italie, sont en baisse de 20%. Les formats fabriqués ici connaissent aussi une baisse", explique Angel Llovera. Selon le site Internet qu'Unilever consacre à la situation de Fralib, d'autres options ont été envisagées, mais "depuis 10 ans, les coûts de conditionnement des sachets de Fralib sont entre 2 et 3 fois supérieurs à ceux des sachets de Bruxelles." Une situation que la direction de Fralib, à Gémenos, explique notamment par les



Le groupe Unilever a annoncé mardi dernier la fermeture de l'usine de Gémenos où travaillent 182 personnes. Pour les syndicats, l'activité pourrait perdurer.

/PHOTO EDOUARD COULOT

"habitudes de travail", différentes. Les salariés mettent au contraire en avant leur capacité d'adaptation, l'usine de Gémenos étant capable de passer d'une production à l'autre en peu de temps. Ils soulignent enfin, la transplantation de certaines lignes de production vers d'autres unités, comme dernièrement la marque Tchaé, ne laissant sur le site de Gémenos que des produits en perte de vitesse, comme les sachets traditionnels appelés "double chambre", dans le jargon du métier.

QUELLES OPTIONS POUR LES SALARIÉS ?

"Des postes seront proposés à chaque salarié", indiquent le directeur de Fralib et son responsable des Ressources humaines. Unilever dispose en effet de 5 usines en France et 65 en Europe fabriquant de la lessive, des shampoings, des soupes... "Il est possible d'aider tout le monde à trouver un emploi, dans le groupe et à l'extérieur. Nous ne souhaitons pas que les gens s'inquiètent", indique Angel Llovera qui a commencé à

recevoir les salariés par petits groupes. "C'est pourquoi il faut que les salariés signent le projet d'accord de méthode, qui prévoit des mesures pour favoriser le reclassement, sans quoi à partir du 21 octobre on entrera dans la procédure classique."

Un document sur lequel les représentants du personnel n'ont apparemment pas très envie de s'engager, notamment à cause de la clause contraignant les partenaires sociaux à n'engendrer aucune action en justice contre le groupe Unilever,

L'ACTU

L'expertise lancée

Hier matin, le comité d'entreprise de Fralib a voté à l'unanimité (5 votants, 4 du collège ouvrier et un du collège cadre), une résolution basée sur la motion prise le 30 septembre par les membres du comité de groupe Unilever France (voir ci-dessous). Les représentants du personnel ont ainsi désigné hier le cabinet Progexa pour engager une expertise sur le fonctionnement du groupe Unilever. Gérard Cazorla, secrétaire CGT du CE, est mandaté pour mettre en œuvre cette décision. Il est aussi habilité à engager toutes "les procédures judiciaires nécessaires si des fraudes et des violations à la loi étaient avérées."

s'ils signent l'accord. "Cela revient à prévoir comment on va tuer la bête!", estime le secrétaire du comité d'entreprise CGT, Gérard Cazorla.

Selon Angel Llovera toutefois, l'ensemble du document peut-être discuté, y compris cette fameuse clause. "Il faut éviter à tout prix ce qui s'est passé au printemps", conclut le responsable, faisant référence à la grève de neuf semaines portant sur les salaires.

Marie-Cécile BÉRENGER

mcberenger@laprovence-presse.fr

Le fonctionnement du groupe en question

Les syndicalistes l'annonçaient vendredi dernier à Pierre Laurent, secrétaire du PCF. Les membres du comité de groupe Unilever France, ont indiqué dans une motion s'interroger "légitimement, sur la régularité et la légalité des mécanismes de formation des prix entre les sociétés françaises du groupe Unilever et la société suisse "USCC" (Une société basée en Suisse qui serait propriétaire de toutes les usines et toutes les productions d'Unilever en Europe selon les représentants du personnel, NdR).

Ils s'interrogent également sur la régularité des flux financiers générés par cette organisation ainsi que sur la "conformité des montages financiers mis en œuvre au regard du droit fiscal français. Interrogée sur ces questions, la direction souligne que "l'entreprise est soumise à des contrôles fiscaux et aucune notification de redressement n'a été faite. Cette organisation existe partout en Europe et aucun contentieux n'a jamais été soulevé ailleurs en Europe."